MESSE

DU 14 JUILLET 1790,

CÉLÉBRÉE

PAR L'ABBÉ MAURY,

DE FAMEUSE MÉMOIRE.

Case
FRC
5503

A PARIS,

Chez SIMON & JACOB-SION, Imprimeur, rue Saint-Jacques, près celle de la Parcheminerie, N°. 251.

1790.

M&W 9944

AVERTISSEMENT.

L'ABBÉ Maury dîna amplement, comme à son ordinaire, il y à quelques jours, chez un riche Aristocrate ; un des convives lui dit au dessert : Mais l'Abbé, si le grand Aumônier alloit être malade le 14 Juillet, qui diroit la Messe ? Si c'étoit moi, dit l'Abbé, qui avoit la panse pleine, je m'amuserois bien ; alors il s'attacha une serviette par-devant, une par-derrière, en manière de chasuple, et se mit à débiter un fatras de sottises : un bon Citoyen qui se trouvoit par hazard de la fête, en écrivît quelques-unes ; et comme on croît que le Public sera curieux de savoir comme parle cet Abbé savetier, quand il est ivre, nous nous empressons de le lui faire connoître.

L'Abbé Maury feignit donc de dire la Messe, chacun se plût à lui faire les réponses ; nous les avons jointes, parce que nous esperons que le Public les trouvera piquantes.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

MESSE
DU 14 JUILLET 1790,
CÉLÉBRÉE
par l'Abbé MAURY, *de fameuse mémoire.*

MAURY *à l'Introïte.*

AU nom de la Loi, de la Nation & du Roi qui se souviendra de 1789.

LOUIS XVI.

Dis ta messe, gredin, & laisse-moi tranquille avec tes sottes réflexions.

MAURY.

Mes pauvres 800 fermes, dans quelles mains allez-vous tomber ?

L'EVÊQUE D'AUTUN.

Elles ne peuvent pas tomber plus mal.

MAURY (*au Confiteor.*)

Mes Freres, je confesse que notre Assemblée Nationale avance à grands pas vers la fin de la constitution; je confesse que ce qu'on appelle *les Noirs* fait ce qu'il peut pour la retarder; que plusieurs même croyent encore à une contre-révolution. Mais ce sont des sots, de grands sots, de très-grands sots. Quant à moi, puisque la Cour n'est presque plus bonne à rien, je vais me tourner du côté du peuple, d'où vont dorénavant dépendre les évêchés, sur-tout celui de Paris.

LA FAYETTE.

Et vous ferez bien.

MAURY (*montant à l'Autel & la baisant*)

Mais Seigneur, vous connoissez ma modération; je ne voulois qu'un pauvre petit archevêché de 100 mille écus de rente, avec 1200 mille francs de bénéfices.

SAINT - PRIEST.

Ce n'est pas ma faute, mon pauvre Abbé ! je te réservois la coadjutorerie de Strasbourg & la feuille de l'Evêque d'Autun.

MAURY (*au Kyrie eleïson.*)

Coquin de Calonne.

LAMETH. (*Kyrie eleïson.*)

Mais nous lui devons les Notables qui ont amené les Etats-Généraux.

MAURY. (*Chriſte eleïson.*)

Scélérat de Launey !

BESENVAL.

Je lui avois écrit de se défendre jusqu'à l'extrémité.

MAURY.

Infame journée du 5 octobre !

ROBERSPIERRE.

Que ne te pendois tu le lendemain.

MAURY [*au Gloria.*]

Maudite Assemblée Nationale qui nous a rendus à peu près citoyens ! *Au Diable* ceux qui, sourds à tout autre sentiment qu'à celui de l'amour de la Patrie, ont osé exiger la responsabilité des Ministres, laquelle, cependant, sera toujours illusoire, si le Roi n'est pas obligé lui-même de répondre à la Nation assemblée de leurs prévarications. Je maudis sur-tout mes confreres du comité des finances, qui nous ont démontré, clair comme le jour, que Necker, avec ses emprunts, auroit fini par nous precipiter dans un abyme sans fond, à moins toutefois que les créanciers de l'Etat n'eussent voulu se contenter de belles phrases, dont il n'est pas chiche.

ANSON.

Soyez tranquille, j'ai bec & ongles.

MAURY [*à l'Epître.*]

Mes Freres, il faut convenir que les Princes ont bien eu le diable au corps de faire assembler les Etats-Généraux. Je sais que, dans cette opération, loin de songer

au soulagement du peuple, ils ne cherchoient qu'à assouvir tous les caprices des catins & des roués qui les environnoient sans cesse ; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils peuvent dire en leur ame & conscience : « *Oui, Maury a raison ; quoique Princes, nous ne* » *sommes que des sots, & nous ne serons jamais aussi* » *heureux que nous eussions pu l'être, si nous fussions* » *demeurés à Versailles* ».

M. Coroler.

Voilà une vérité.

Maury.

Je tremble que mes discours n'aient pas plus de poids dans le monde qu'ils n'en ont tous les jours dans l'assemblée nationale, où il semble que je ne paroisse présentement que pour exciter un rire méprisant ou des huées continuelles.

Saint Fargeau.

Oh ! il n'y a pas de mal à cela.

Maury [*à l'Evangile.*]

En ce tems-là, c'est-à-dire en 1789, différens Ministres, que je voudrois bien appeler honnêtes gens, persuaderent au Roi que la France étoit perdue, si les nobles, les prélats, & les magistrats sur-tout, payoient chacun en raison de ses propriétés foncieres, de ses dignités ou de ses jouissances. Rien n'étoit plus juste ; cependant Louis XVI, trop foible pour résister à leurs lâches insinuations, signa l'arrêt de proscription contre la France, à laquelle il porta le premier coup, en chassant Necker. Mais il ne savoit point qu'il y a des bornes à tout, principalement quand on a en tête un peuple ennuyé d'être vexé & qui s'amuse à lire. Furieux des mauvais traitemens qu'on préparoit à ses Représentans, ce dernier en effet prit les armes presqu'unanimement, chassa de la Capitale un mauvais sujet de la maison de Lorraine, nommé *Lambesc* ; mit en défaut toutes les précautions qu'avoit prises pour notre ruine le scélérat de maréchal *de Broglie* ici présent ; s'empara d'une quantité considérable d'artillerie de divers calibres & d'armes de toute espece ; enleva, en moins d'une heure & demie, la Bastille, dont la conquête a amené le superbe décret du 19 juin 1790, & le beau procès-verbal de ses vain-

queurs, du 25; & institua une armée de plus de 90 mille citoyens dévorés du feu sacré de la liberté. Ce n'est pas tout encore : instruits, je ne sais comment, qu'on cherchoit à emmener le Roi à Metz, & qu'on avoit ignominieusement foulé aux pieds la cocarde nationale, les Parisiens s'aviserent, le 5 octobre 1789, [à la vérité, le pain qui n'étoit rien moins qu'abondant, y fut pour quelque chose] s'aviserent, dis-je, de se rendre à Versailles en assez grande compagnie pour effrayer les Gardes-du-corps, qui n'eurent, & ils firent bien, rien de plus pressé que de fuir ou de faire demander grace pour eux, & inviterent le Roi à accepter un logement au Louvre avec madame son épouse & ses enfans. Plusieurs membres que l'on souffre encore par bonté dans l'Assemblée Nationale, affecterent quelques jours après, de dire hautement que le Roi étoit prisonnier. Moi-même j'appuyai cette calomnie de tout mon pouvoir ; mais qu'en est-il résulté ? Ah! Seigneur, vous le savez, vous qui lisez jusque dans les plis tortueux de Cazalès, Montlausier & autres du côté noir.

PETYON.

C'est la faute des anti-Jacobins. Que ne sont-ils honnêtes gens ?

MAURY (*au Symbole.*)

Je crois sincèrement qu'on a fort mal fait d'anéantir cette tourbe de catins ou de mauvais sujets qu'on appelloit jadis religieux. Je crois encore que l'abolition du titre d'Archevêque et la réduction des Prélats à quatre-vingt-trois, c'est-à-dire à un seul par département, sont par conséquent une mauvaise opération, car, on les rendra respectables, dignes sur-tout de l'éminence de leur dignité ; & j'y trouve un défaut, c'est que le Décret a été rendu trop tôt, car enfin, sans cela, j'aurois à-coup-sur, été nommé Evêque à ma sortie de l'Assemblée Nationale, au lieu qu'il n'est pas trop sûr présentement que jamais le Peuple me pardonne les opinions un peu royalistes que j'ai développées depuis environ une dixaine de mois.

NECKER.

Quant à cela, il y aura peut-être quelques moyens de vous en indemniser avec ce que je pourrai accro-

cher à l'Assemblée Nationale, sous prétexte des besoins publics que je grossirai.

MAURY (*à l'Offertoire.*)

Recevez Seigneur, ma promesse de ne jamais abandonner le parti ministériel, dussais-je porter toujours sur moi une paire de pistolets de poche à deux coups.

M DE MENOU.

Gare la charrette! car les François ne sont pas tout-à-fait aussi dévots que les Brabançons.

MAURY (*au Lavabo.*)

Ma foi, arrive qui plante, je m'en lave les mains ainsi que de tout ce que feront mes confrères ; ce qui me fâche seulement, c'est d'avoir diablement crié pour rien.

M. D'AIGUILLON.

C'est votre faute! il falloit examiner exactement les droits de l'homme, et agir en conséquence.

MAURY (*se tournant vers le Peuple.*)

Prions, mes chers frères, que les choses aillent assez mal pour que le 14 juillet prochain ne voie finir l'organisation du militaire, ni l'ordre judiciaire ni les finances.

LAMBEL.

Sois de bonne foi, l'Abbé, & convient que s'il y arrivoit quelque grand désordre, tu serois encore plus content.

LES TREIZE CANTONS.

On leur pardonnera s'il veulent être bons Citoyens.

MAURY (*au Canon.*)

Soit, mais il n'en est pas moins vrai que ce Décret va nécessairement livrer au désespoir des hommes auxquels il suffisoit jadis de descendre d'un héros pour tout savoir sans avoir rien appris, pour tout obtenir sans avoir rien fait pour mériter!

PITT.

Vous avez beau dire, le parti du Peuple est pris!...

389

MAURY (*au Pater.*)

Honorable Assemblée Nationale, puisqu'il paroît écrit dans le livre des destinées que la France vous devra sa régénération, que votre nom soit donc sanctifié et tous vos Décrets, quel qu'ils soient, exécutés selon leur forme et teneure. Nous avons fait un traité de commerce ſi mauvais qu'il nous écrase. Proscrivez publiquement de votre usage tout ce qui provient de fabrique étrangère. Etablissez des impôts énormes sur les objets de Luxe, sur les voitures, les chevaux, les domestiques, et sur les étoffes d'or ou d'argent. Rendez le tabac marchand, et anéantissez tous les droits quelconques ſur les *comestibles*; mais que chacun, propriétaire ou journalier, excepté les gens qui ont moins de cinq cens francs par an, ne paie qu'un seul et unique impôt relatif à ses facultés, cependant pas moins de 30 liv., et partagé de manière que sa perception soit facile. Que le pain, comme en 1756, ne vaille pas plus de 8 sols les quatre livres à Paris, la viande 7, le bon vin 8, la chandelle 9, l'huile 14, le beure et les œufs 12 au plus. L'espèce du bœuf semble diminuer en France. Eh bien! défendez, pendant quatre à cinq ans, de tuer des veaux. Sur-tout ayez soin que le cuir diminue, car mon père (vous savez que le bon homme se connoît en cette partie) m'a écrit depuis peu qu'il étoit honteux dans la Capitale de payer une paire de souliers six francs et des brodequins douze.

MONTLAUSIER.

Quand à cela, nous savons ce que nous avons à faire.

MAURY.

Ah, ah, vous ne voulez plus m'écouter! et bien! allez vous promener, la messe est dite.

D'EPRÉMÉNIL.

Ma foi, tant mieux, car j'enrage autant que je m'ennuit, quand j'en tend dire du bien de l'Assemblée Nationale.

DEO GRATIAS.